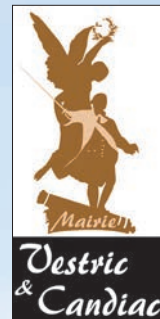


# La Gazette

VESTRIC & CANDIAC

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL TRIMESTRIEL - AVRIL 2023 - N°60

WWW.VESTRIC.FR



## FÊTE DU COCHON P09

L'association des Festivités de la Jeunesse Vestriçoise organise, le samedi 13 mai, la fête du cochon...

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES P14

Vous partez en vacances, vous vous absentez quelques jours...

## CLUB TAURIN LA BOUVINO P15

Le programme taurin de la saison 2023 : abrivados, bandidos, Fête du printemps, Fête votive...

# CALENDRIER DES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE



Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2023 se feront en mai pour l'élémentaire et en juin et juillet pour la maternelle. Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école s'adressent au préalable à la mairie. C'est en effet, en mairie que se fait la pré-inscription finalisée ensuite à l'école. Pour la maternelle les créneaux des rendez-vous seront le **lundi 19 juin** et le **lundi 3 juillet de 14h à 16h30**, le **mardi 4 juillet** et le **jeudi 6 juillet de 10h à 12h** et de **14h à 16h30**.

## IL FAUT DONC PRÉVOIR 2 RENDEZ-VOUS.

• **1er rendez-vous** : à la mairie avec les pièces justificatives :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile



- Certificat de radiation délivré par l'école précédente.

• **2ème rendez-vous** : avec la directrice de l'école concernée. Vous présenterez les pièces du dossier d'inscription :  
- Justificatifs mentionnés ci-dessus + Attestation délivrée par la mairie.

Il est rappelé aux parents d'élèves de l'école Maternelle que leurs enfants ne seront pas inscrits automatiquement au CP. La maternelle et l'école élémentaire du groupe scolaire sont 2 écoles distinctes.

En juillet, les élèves de Grande Section seront radiés des registres de l'école Maternelle. Ils doivent alors impérativement être inscrits à l'école élémentaire au cours de la campagne d'inscription du mois de mai.

## POUR CEUX QUI RÉSIDENT EN DEHORS DE NOTRE COMMUNE :

Les élèves déjà scolarisés en maternelle à Vestric et Candiatic sont de droit accueillis en élémentaire à Vestric et Candiatic sans qu'une demande de dérogation ne soit exigée.

Nous attirons votre attention sur le fait que le mois de mai sera « court » du fait des jours fériés. Par conséquent, merci de ne pas tarder à contacter l'école afin que la directrice de l'élémentaire organise son agenda des rendez-vous avec les familles.

## • Coordonnées des écoles

- **Ecole maternelle**, Mme Aurélie MEILLAN : 04 66 71 43 30  
ce.0301408T@ac-montpellier.fr
- **Ecole élémentaire**, Mme Geneviève PERERA : 04 66 71 57 79  
ce.0300902T@ac-montpellier.fr

ALES - AUBAGNE - AVIGNON - BAGNOLS - BUIS - MONTPELLIER - NANTES - NÎMES  
TOULOUSE - REIMS - RODEZ - SOPHIA ANTIPOLIS

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	RESSOURCES EN EAU ET MILIEUX AQUATIQUES	INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET VOIRIES
EAU POTABLE	DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES	SANTÉ, CADRE DE VIE ET GESTION DES DÉCHETS
INONDATIONS ET EAUX PLUVIALES	AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES	ÉNERGIES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Siège Social : Parc Georges Besse - Arche Bötti 2  
115 Allée Norbert Wiener - 30035 NÎMES CEDEX 1  
[www.cereg.com](http://www.cereg.com)